

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 15-728614-8 / IBAN CH 26 0900 0000 1572 8614 8

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 139

Genève, le 17 décembre 2021

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

Conformément à ce qui a été annoncé dans le bulletin No 123, cette édition est la reprise des notes publiées dans le blog que la « Tribune de Genève » nous a invités à tenir dans son édition électronique. Ces notes, et les précédentes, sont consultables avec ce lien :

<http://bcomoli.blog.tdg.ch>

Note du 21 septembre 2021

Brasilia : des milliers de femmes indigènes manifestent pour la vie



C'est la deuxième fois* que les femmes indigènes se donnent rendez-vous à Brasilia pour la défense de la vie. Cette IIe marche a eu lieu du 7 au 11 septembre, dans un contexte tendu en raison de la pandémie et de la situation politique. Elles étaient entre quatre et cinq mille de 172 peuples différents, originaires de tout le pays. Le thème de la rencontre : « Femmes originaires : reforestation des esprits pour la guérison de la Terre ». Dans [un manifeste](#), elles en appellent à l'humanité pour une nouvelle relation avec la Mère Terre : « Il est nécessaire et urgent que nous nous reconnectons avec la Mère Terre. C'est l'unique manière de maintenir nos corps vivants S'inquiéter de la Mère Terre c'est fondamentalement s'inquiéter de nos propres corps et esprits... Ensemble nous allons construire le bien-vivre pour tous ! ». La marche a été organisée par l'Articulation Nationale des Femmes Indigènes Guerrières de l'Ancestralité - [ANMIGA](#) et de l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil - [APIB](#). L'importance de cette mobilisation montre que les femmes indigènes sont maintenant une composante majeure du mouvement indigène brésilien.

Alors qu'elles étaient dans la capitale fédérale, le 9 septembre, le Tribunal Suprême Fédéral – STF poursuivait le jugement opposant un groupe de fazendeiros, soutenu par le gouvernement de l'État de Santa Catarina, au peuple [Xokleng](#). Un conflit dit de la « Marque temporelle » relatif à la démarcation de la Terre Indigène (TI) [Ibirama-La-Klano](#). Le STF - qui avait annoncé que sa décision aurait une portée générale - doit dire si la démarcation (la protection officielle) d'une TI est possible même si elle n'était pas occupée au moment de l'adoption de la Constitution en 1988. Ce jour-là le juge rapporteur de la cause, [Edson Fachin](#), s'est prononcé contre cette limitation. Ce qui a réjoui les indigènes venus suivre les débats sur un écran géant.**

La marche prévue le 9 septembre a été reportée au lendemain. Le cortège est passé par la place où, au matin du 20 avril 1997, un groupe de cinq jeunes a bouté le feu à un indigène - Galdino de Jesus dos Santos, 44 ans, Pataxo-hã-hã-hãe - qui dormait à un arrêt de bus. Le [leader indigène](#) n'a pas survécu à ses brûlures. Un mannequin à l'effigie de Bolsonaro y a été brûlé « Ensemble nous brûlons le racisme, la violence contre les femmes et pour que jamais plus un indigène soit brûlé vif dans ce pays. » dit [Sônia Bone Guajajara](#), leader de l'APIB.

Cette 2^e marche des Femmes indigènes suit le Campement « Lutte pour la vie » qui a eu lieu également à Brasilia entre le 22 et le 28 août organisé par l'APIB**.

Ces mobilisations ont une répercussion au niveau international. La situation des indigènes du Brésil préoccupe divers organes des Nations Unies. Le 25 août le Comité de l'ONU contre la Discrimination Raciale - [CERD](#) a questionné le Gouvernement brésilien sur sa politique en matière de non-discrimination, en particulier l'accès des peuples indigènes aux services de santé, y compris ceux qui vivent en dehors des Terres Indigènes. De son côté, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, lors de l'ouverture – [le 13 septembre](#) - de la 48^e session du Conseil des droits de l'homme s'est dite inquiète des attaques récentes effectuées par des garimpeiros contre les Yanomami et Munduruku***. Elle demande aux autorités brésiliennes de ne pas dénoncer la ratification de la Convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux comme le prévoit le Projet de Décret Législatif [PDL No 177/2021](#) déposé le 27 avril 2021 par le député Alceu Moreira (MDB-RS).

Comme jamais depuis de nombreuses années, les menaces qui pèsent sur l'avenir des peuples indigènes du Brésil ont été aussi graves. Mais ceux-ci sont décidés à défendre leurs droits.

*La première fois c'était en 2019. Voir sur ce blog, la note du [19 août 2019](#)

**Voir sur ce blog, la note du [30 août 2021](#). L'examen du différend s'est poursuivi le 15 septembre par le vote du ministre [Nunes Marques](#) qui s'est déclaré favorable à la « Marque temporelle ». Un autre juge, Alexandre de Moraes, a demandé plus de temps pour se décider. Le jugement est remis à une date ultérieure non fixée. Le 16 septembre, 150 leaders indigènes de 13 peuples différents ont adressé [un courrier](#) à ce juge lui demandant de s'opposer à la « marque temporelle » et la reprise rapide du jugement.

***Voir sur ce blog, la note du [28 mai 2021](#)

Illustration : « 2e marche des femmes indigènes ».

Note du 30 octobre 2021

Brésil, Covid-19 : Une Commission sénatoriale accuse le Président de crime contre l'humanité

Ce 26 octobre, au Sénat brésilien, la Commission parlementaire d'enquête – CPI (créée en avril) a adopté par 7 voix contre 4 [le rapport](#) portant sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 par le gouvernement, notamment par le président Jair Bolsonaro. Il est reproché à ce dernier des infractions à la Loi sur les crimes de responsabilité, au Code pénal et au Traité de Rome en ce qui concerne les crimes contre l'humanité.

Le document de 1287 pages comporte seize chapitres détaillant la base juridique du rapport, le plan de travail, l'analyse des faits, les personnes accusées et la nature des accusations, les entités qui recevront le rapport, des propositions de lois et des recommandations.

Le chapitre 7 (p. 571) est consacrée aux peuples indigènes. Un premier paragraphe fait état de « *Dénonciations portant sur un génocide survenu en 2019 déjà. Mais suscitant l'incrédulité de beaucoup. Cependant des faits nouveaux, documents et rapports portés à l'attention de la CPI durant la pandémie constituent de forts indices que des crimes contre l'humanité soient, de fait en cours. Des analyses de spécialistes en santé, de démographes, de juristes renommés appuient cette thèse.... Arrivent à cette CPI des documents avec les indices robustes que les indigènes ont été discriminés, non respectés et que des actions et omissions du gouvernement ont contribué à ce que des vies soient perdues. Parallèlement, il y a dans la société et dans le milieu juridique, y compris au niveau international, un débat sur la possibilité que la manière dont le gouvernement fédéral a agi avec les peuples indigènes dans le contexte de la pandémie s'apparente à un crime de génocide ou crime contre l'humanité pour lequel des*

dénonciations ont été faites à l'intérieur et à l'extérieur du Brésil ». Les conclusions (p. 635) sont préoccupantes. « *L'impact de la Covid-19 sur les peuples originaires a été grave et disproportionnel...* La responsabilité du Président de la République et des ministres concernés est claire : (p. 645) « *Rappelons que l'article 76 de la Constitution fédérale prévoit que le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République, assisté de ses ministres. Ceux-ci ne peuvent être excusés comme s'ils n'étaient que de simples exécutants, car ils ont un pouvoir, des responsabilités et le devoir d'avertir des risques et de résister aux illégalités.* » La dernière phrase de ce chapitre est un appel au gouvernement fédéral pour qu'il protège particulièrement les enfants indigènes.

À voir ce qu'il sera fait de ce rapport par les entités susceptibles de sanctionner les responsables. Mais aussi d'apporter des améliorations dans le traitement de la pandémie - heureusement en régression - mais qui a déjà causé la mort de plus de 607'000 personnes !

Note du 17 novembre 2021

La COP26 donne la parole à une jeune indigène brésilienne



Le 1^{er} novembre, à Glasgow, lors de la cérémonie d'ouverture de la 26^e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique – [COP 26](#), un [temps de parole](#) (2 min) a été donné à Txai* Suruí, étudiante en droit, fondatrice du Mouvement de la Jeunesse Indigène de l'État brésilien de Rondônia. Elle s'est exprimée en anglais :

« *Mon nom est Txai Suruí. Je n'ai que 24 ans, mais mon peuple ([Suruí Paiter](#)) vit dans la forêt amazonienne depuis au moins 6000 ans. Mon père, le grand chef Almir Suruí (1), connu au niveau international, m'a appris que nous devons écouter les étoiles, la lune, le vent, les animaux et les arbres...*

Aujourd'hui, le climat se réchauffe, les animaux disparaissent, les rivières meurent et nos plantations ne fleurissent plus comme

avant. La terre parle. Elle nous dit que nous n'avons plus le temps.

Une amie m'a demandé : continuerons-nous à penser que les blessures d'aujourd'hui peuvent être guéries avec des pommades et des analgésiques, même si nous savons que demain la blessure sera plus grande et plus profonde

Nous avons besoin de prendre un chemin différent avec des changements courageux et globaux. Ce n'est pas en 2030 ou 2050, c'est maintenant !...

Alors que vous fermez les yeux sur la réalité, le gardien de la forêt Ari Uru-eu-wau-wau (2), mon ami d'enfance, a été assassiné pour avoir protégé la forêt. Les peuples autochtones sont au premier plan de l'urgence climatique et nous devons être au centre des décisions qui se prennent ici. Nous avons des idées pour ajourner la fin du monde...

Arrêtons de proférer des promesses mensongères irresponsables. Mettons fin à la pollution des mots vides de sens et luttons pour avoir un futur et un présent vivables.

Il faut toujours croire que le rêve est possible. Que notre utopie soit un futur pour la Terre. Merci. »

Interviewée par [Midia Ninja](#) à propos de son discours, Txai s'est dite honorée d'y avoir pris la parole, ce qui était pour elle beaucoup de responsabilité. Elle parle de ses parents : sa mère, Ivaneide Cardozo, et son père, Almir Suruí, tous les deux engagés de longue date au sein des organisations indigènes. Txai est originaire de Lapetãinha, un village de la Terre Indigène [Sete](#)

[de Setembro](#) dans l'État de Rondônia. La coiffe qu'elle porte a été confectionnée par ses oncles. Ceux-ci lui ont expliqué que chez les Suruí, cette forme de coiffe est portée à l'occasion d'une lutte, comme la lutte pour les droits des indigènes.

Dans les jours qui ont suivi, la [presse](#) a rapporté les propos de Jair Bolsonaro qui dès, le 3 novembre, sans avoir expressément cité son nom, reproche à Txai d'avoir critiqué son propre pays : « *Ils se plaignent que je n'étais pas à Glasgow. Pour attaquer le Brésil, ils y ont invité une indienne à la place de [Raoni](#)...* »

Le 10 novembre, la Coordination des Organisations Indigènes du Brésil – COIAB a publié une [note d'appui](#) à l'indigène : ... « *Txai Surui, ta voix est notre voix ! Ta dénonciation est légitime ! L'espace que tu as occupé est aussi le nôtre, comme peuples originaires du Brésil. Tu n'es pas seule. Nous sommes nombreux ensemble dans cette lutte !* »

Parmi les avancées de la COP 26 il y a l'annonce de la création d'un fonds de US\$ 1,7 milliards pour aider les peuples indigènes à conserver leurs forêts. Et l'adoption, le 2 novembre, par les représentants de plus d'une centaine de pays – dont le Brésil et la Suisse - d'une « [Déclaration](#) » promettant de mettre fin à la déforestation d'ici à 2030. À ce sujet, le 9 novembre, à son retour de Glasgow - où il était le chef de la délégation brésilienne - le Ministre de l'Environnement, Joaquim Leite, [n'a pas répondu](#) aux questions des journalistes sur le retrait des Projets de Lois en instance devant le Congrès national et qui sont susceptibles d'augmenter la déforestation...

Les peuples indigènes brésiliens ont envoyé à Glasgow [une délégation](#) de 21 personnes, 5 hommes et 16 femmes, appartenant à trois organisations : l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – [APIB](#) (qui avait publié une [déclaration](#) affirmant qu'il n'y avait pas de solution à la crise climatique sans la participation des peuples indigènes), la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – [COIAB](#) et l'Articulation Nationale des Femmes Indigènes Militantes de l'Ancestralité – [ANMIGA](#). La délégation a participé à 47 « événements », dont [une rencontre](#) avec John Kerry, l'envoyé spécial des USA pour le climat.

La présence, à Glasgow, de nombreux représentants autochtones des différentes parties du monde est l'expression de la volonté de ces peuples d'avoir plus de pouvoir sur leur propre destin et celui de la planète. Les médias ont largement abordé le déroulement et les résultats mitigés de cette COP26. Merci de s'y reporter.

*Prononcer « Tchai »

(1) En juin 2007, Almir Suruí était au Jardin botanique de Genève pour la plantation d'un palmier Açai lors de la [fête du développement durable](#). En 2015, avec Corine Sombrun, il publie « Sauver la planète » aux éditions Albin Michel (Paris).

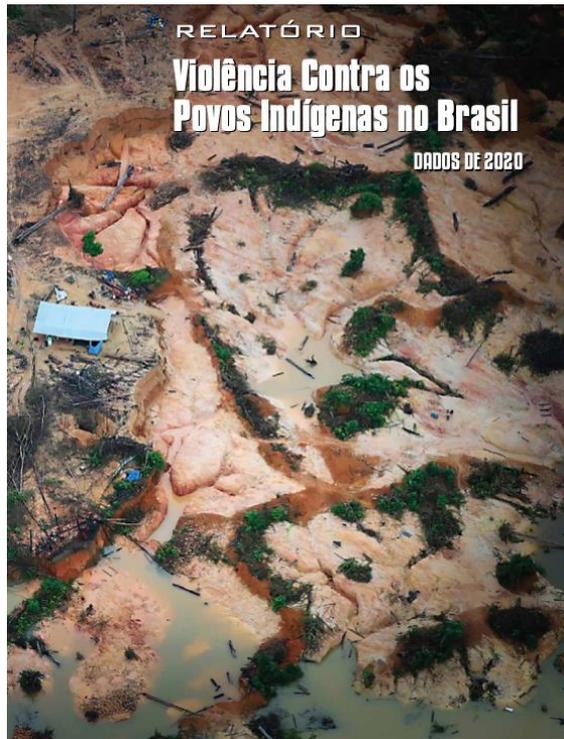
(2) Ari Uru-eu-wau-wau, 33 ans, enseignant, a été retrouvé mort sur le bord d'une route, au matin du 18 avril 2020. La police a confirmé que la victime était décédée d'un traumatisme crânien. Il était actif au sein de l'association de défense de l'environnement de l'État de Rondônia dont la fonction consiste principalement à enregistrer et dénoncer les extractions illégales de bois. Un an après les faits, le crime n'avait pas été élucidé. Il n'est pas la première victime de ce type d'engagement.

Photo : Txai Suruí - Capture d'écran de l'enregistrement de Mídia Ninja.

.../...

Note du 29 novembre 2021

Brésil, la violence contre les peuples indigènes en 2020



Le rapport publié ce 28 octobre par le Conseil Indigéniste Missionnaire* ([CIMI](#)) sur la Violence contre les Peuples Indigènes du Brésil en 2020 est dédié à toutes les victimes indigènes de la pandémie de la Covid-19 du Brésil. Leur nombre est incertain. Les observateurs s'accordent pour affirmer que la sous-notification est générale pour le Brésil. Elle a tout lieu de l'être davantage pour les populations indigènes. Au 29 décembre 2020, le Secrétariat Spécial de Santé Indigène – SESAI, l'organe national en charge du service de santé auprès des peuples indigènes, annonçait 37'627 cas confirmés de Covid-19 et 507 décès dus à la pandémie parmi les 755'000 indigènes sous sa responsabilité dans les 34 Districts sanitaires spéciaux indigènes du pays. Et le SESAI ne prend pas en compte les indigènes vivant dans les agglomérations. À la même date, l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB recensait 43'524 cas confirmés et 901 décès au sein de 161 peuples.

Dans [son document](#), le CIMI** classe cette violence dans trois catégories : 1.- La violence contre le patrimoine. 2.- La violence contre les personnes et 3.- La violence par omission des pouvoirs publics.

Dans la première catégorie, 832 Terres indigènes (TI) sont en attente de régularisation, soit autant qu'en 2019 : 829. Les cas d'invasion de TI, d'exploitation illégale de ressources naturelles et dégâts divers au patrimoine sont restés nombreux : 263 (256 en 2019). Il en avait été dénombré « que » 109 en 2018. Dans la deuxième catégorie, il a été compté 304 cas de violence contre la personne (276 en 2019), dont 182 assassinats (133 en 2019). Dans la troisième catégorie, le CIMI a relevé 177 cas de violence par l'inaction des pouvoirs publics, moins que les 267 cas relevés en 2019. Une réduction particulièrement sensible dans le domaine de la scolarité indigène : 23 cas en 2020 pour 66 cas en 2019. En pleine pandémie, les invasions de TI et les assassinats d'indigènes ont été en augmentation au cours de cette deuxième année du mandat de Jair Bolsonaro. Le président du Cimi, Dom Roque Paloschi, le relève dans la présentation du rapport : « [La] *Violence comme pratique de gouvernement : une douloureuse et dramatique réalité dans le Brésil de Bolsonaro* » [...] « *Jamais avant, dans l'histoire de ce pays, un gouvernement n'a agi de manière aussi scandaleuse et préméditée pour stimuler la dévastation et la destruction de parcelles du patrimoine public, les terres indigènes et les aires environnementales* »

Dans le rapport du CIMI, le peuple [Munduruku](#) est l'un des peuples indigènes cité de nombreuses fois, en particulier dans le chapitre traitant de la violence contre le patrimoine. Plusieurs communautés s'inquiètent à propos de projets de construction de barrages hydro-électriques, de ports sur le [Rio Tapajós](#), mais aussi - et surtout - de la construction d'une voie ferrée de 933 km - Appelée « [Ferrogrão - EF-170](#) » pour faciliter l'exportation du soja et du maïs produits dans le Centre Ouest brésilien. Le projet est de relier la municipalité de Sinop dans l'État du Mato Grosso au port de Miritituba dans l'État du Pará. Un tracé parallèle à la route BR-163.

Pour répondre aux exigences de la [Convention 169](#) de l'OIT sur les droits des peuples indigènes, notamment le droit des communautés à un consentement préalable, libre et informé, les organes gouvernementaux ont choisi eux-mêmes un indigène pour obtenir l'approbation des Munduruku sur leur projet de voie ferrée. Pour les Munduruku « ... *ces projets n'apportent que de la destruction !* ». Ils s'organisent pour défendre leurs territoires. Cette résistance, ils sont venus jusqu'en Suisse pour la manifester. En effet, des banques helvétiques ont une participation financière dans les entreprises intéressées par la construction de ces infrastructures. C'est ce que montre un [rapport](#) de la Société pour les Peuples Menacés /Suisse - SPM. Le 30 septembre dernier, la SPM a invité deux leaders Munduruku, Alessandra Korap et le cacique Juarez Saw Munduruku à Berne. Avec eux, elle a tenu une réunion à la Banque nationale avec des représentants du Secrétariat d'État aux questions Financières Internationales – SFI, du Secrétariat d'État à l'économie – SECO et de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financier- FINMA. Quelle sera l'attitude des banques suisses ? Répondront-elles aux [demandes](#) des communautés autochtones ? Respecteront-elles droit des communautés à un consentement préalable, libre et éclairé ? Seront-elles impliquées dans des actes de violence contre les peuples indigènes du Brésil ?

*L'organisme de la Conférence Nationale des Évêques du Brésil – CNBB en charge des questions indigènes.

**Une synthèse a été publiée en [français](#).

PS 1 : Pour les années précédentes, voir sur ce blog les notes du [9 octobre 2020](#), [17 octobre 2019](#), [17 novembre 2018](#), [16 novembre 2017](#), [4 novembre 2016](#), [28 septembre 2015](#), [17 septembre 2014](#), [2 septembre 2013](#), [14 septembre 2012](#), [9 septembre 2011](#) et [3 août 2010](#)

PS 2 : Couverture / Photo de Chico Batata /Greenpeace Brasil / Elle a été prise en mai 2020 lors d'un survol d'un site d'orpillage illégal de la Terre Indigène Yanomami -TI-Y (dans la partie de l'État de Roraima). L'Hutukara Associação Yanomami – HAY estime à 20'000 le nombre de garimpeiros présents dans ce territoire.

Note du 15 décembre 2021

À Manaus, une manifestation pour le droit à la vie du peuple Yanomami

Ce 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, le Front Amazonien de Mobilisation pour la Défense des Droits des Indigènes – FAMDDI a appelé à manifester, Place du Congrès, au centre de Manaus, pour le droit à la vie des Yanomami. Le but de cette mobilisation, qui a réuni des représentants des différentes régions de la [Terre Indigène Yanomami](#), est d'attirer l'attention de la société sur la politique génocidaire dont ce peuple est victime.



Le 14 novembre, la chaîne Globo, dans son émission « [Fantástico](#) » a diffusé un reportage de 17 minutes sur les problèmes de santé des Yanomami, surtout ceux de l'[État de Roraima](#). Une émission qui a eu un certain retentissement. Un mois avant cette émission, entre les 6 et 11 octobre, les Yanomami de l'[État d'Amazonas](#), regroupés au sein de

l'association Kurikama, ont tenu leur 5e assemblée ordinaire dans le village de Komixiwê dans la commune de Santa Isabel do Rio Negro. Elle a réuni 206 représentants de 26 xapono* (villages) des rios Marauaiá, Demeni. Preto et Cauaburis. Les délégués y ont fait un inventaire inquiétant des problèmes concernant la santé : « *le service de santé est chaque fois plus précaire, désorganisé et inefficace. Il n'arrive pas à répondre aux besoins de la population. Il manque de médicaments de base dans les postes de santé... Il y a une réduction de la présence des professionnels de santé dans les villages où il n'y a pas de poste de santé...* » Suivent quatorze propositions dont la réunion d'urgence d'une commission interinstitutionnelle pour discuter de la création d'un sous-district sanitaire pour le service de santé des Yanomami des communes de [Barcelos](#), [Santa Isabel do Rio Negro](#) et [São Gabriel da Cachoeira](#)** . Actuellement, le siège du District sanitaire est à [Boa Vista](#), la capitale de l'État de Roraima, à près de 500 km. Ces propositions ont été adressées au Ministère Public Fédéral de l'État d'Amazonas et aux responsables de cinq institutions du service de santé, dont le président du Conseil du District Sanitaire Yanomami et Ye'kuana – CONDISI***. Le CONDISI Yanomami et Ye'kuana a tenu sa 31e réunion du 26 au 29 novembre à Boa Vista. Silvio Cavuscens, le coordinateur de l'association « Service et Coopération avec le peuple Yanomami - [SECOYA](#)**** » y a présenté [un rapport](#), résultat d'une enquête de terrain, réalisée de juin à novembre 2021, portant sur le service et l'état de santé des Yanomami de l'État d'Amazonas. Au final, la SECOYA apporte son soutien à la proposition de la Kurikama de constituer un groupe chargé d'étudier la création d'un Sous-district sanitaire pour les Yanomami de l'État d'Amazonas.

Il importe de rappeler ici que l'action de la SECOYA auprès des Yanomami est soutenue par AYA (Appui aux indiens Yanomami de l'Amazonie), l'association genevoise éditrice de ce bulletin et le Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI. [AYA](#) soutient un programme de formation de sages-femmes indigènes. Le [MCI](#) appuie un projet de formation d'« Agents multiplicateurs interculturels » capables de renforcer la surveillance territoriale, l'éducation différenciée, l'organisation Kurikama et la mise en réseau des Yanomami des diverses régions de l'État d'Amazonas. Un projet soutenu par la Fédération Genevoise de Coopération – [FGC](#). Ces deux programmes de solidarité concrète sont financés par la Confédération (Direction du Développement et de la Coopération - DDC), le Canton et la Ville de Genève, les communes genevoises de Carouge, Confignon, Lancy, Onex, Plan-les-Ouates, les Services Industriels de Genève – SIG et les dons de particuliers. Une solidarité particulièrement bienvenue en ce moment critique pour le peuple Yanomami.

*Prononcer « Chaponno »

**Une demande déjà formulée lors de la IIe Assemblée générale de la Kurikama en octobre 2015 ! Voir sur ce blog, la [note du 20 janvier 2016](#).

***Le sous-système de santé indigène est composé de 34 [Districts sanitaires](#) spéciaux indigènes (DSEI), dont un pour les peuples [Yanomami](#) et [Ye'kuana](#). Dans chaque District, il existe un organe de participation – un CONDISI - où sont représentés les peuples indigènes et aussi les ONG qui s'occupent de la santé.

**** Partenaire de AYA et du MCI / **Illustration** : Appel à la manifestation du 10 décembre.

PS 1 : La SECOYA renforcé ses moyens d'information, soit, un [site Internet](#), une page [Facebook](#) et d'une ligne [YouTube](#)

PS 2 : L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie à une partie des sources utilisées pour la rédaction de cette note. Ces sources, souvent en portugais, permettent d'en "savoir plus".

À nos lecteurs : Merci de votre intérêt pour la cause des peuples autochtones. Notre modeste souhait : que chacune et chacun d'entre vous puisse passer une année 2022 dans les meilleures conditions possibles !